

## Un peu d'histoire

Les joutes ont des origines très anciennes remontant à l'Antiquité. La découverte de poteries égyptiennes et romaines décorées de scènes de combats nautiques semble le confirmer.

On a jouté dans toute l'Europe et l'ensemble du bassin méditerranéen.

Dès le VI<sup>ème</sup> siècle, on retrouve ces jeux à Venise, puis au VIII<sup>ème</sup> siècle chez les Vikings et au Danemark. On perd ensuite la trace des affrontements sur l'eau jusqu'au moyen âge, XII<sup>ème</sup> XIII<sup>ème</sup> siècles, où la ferveur pour les tournois équestres donne un renouveau aux joutes.

En France, les joutes étaient appréciées comme un spectacle de choix que l'on offrait aux plus grandes personnalités, de la même façon que des milliers d'années plus tôt, l'empereur offrait à Rome des combats de gladiateurs. Par exemple, le 13 avril 1507, les pêcheurs de la région offrirent un spectacle de joutes à Anne de Bretagne pendant 3 jours sur la Saône à quelques encablures de l'actuel palais de justice de Lyon.

En 1548, on organisa le même type de réjouissances en l'honneur d'Henri II et de Catherine de Médicis.

Le 27 juillet 1666, les jouteurs de Sète animèrent avec panache l'inauguration du port de la ville.

Les 7 et 8 octobre 1744, les bateliers de Strasbourg s'affrontèrent dans un tournoi très important devant le roi Louis XV.

Les joutes sur l'eau ont très certainement précédé les joutes équestres, contrairement à l'idée reçue et habituellement développée.

On peut supposer qu'à l'origine elles étaient de simples jeux, des divertissements auxquels se livraient les hommes des fleuves durant leurs rares moments de loisirs. Habités à une vie rude, à se battre contre les éléments, ces hommes, mariniers, pêcheurs, haleurs... possédaient une force qu'ils aimaient montrer. Les bateaux qu'ils utilisaient constituaient le matériel de base de ces jeux. La joute découlait donc naturellement de la vie des hommes du fleuve.

Ces affrontements d'hommes hors du commun par leur taille et leur capacités physiques, déplaçaient des foules énormes.

Les joutes étaient également liées à la religion, on joutait très souvent lors des grandes fêtes votives ou en clôture des processions.

Une autre activité des jouteurs justifie leur grande popularité. Groupés souvent en « compagnie », ils se transformaient en sauveteurs lors des crues des fleuves et venaient en aide aux populations victimes des inondations.

Il faudra attendre les années 1960 pour que la joute soit officiellement reconnue comme un sport par le ministère de la jeunesse et des sports.

La vallée du Rhône est certainement celle où les sociétés de joutes et de sauvetage sont encore les plus nombreuses.

Dans nos régions on pratique la joute selon les méthodes Lyonnaise (les bateaux se croisent à gauche) et Givordine (les bateaux se croisent à droite).

## Le « jargon » du jouteur

**BOURRON** : cale ou pièce de cuir avec sangle fixée sur la cuisse droite du jouteur pour retenir la lance.

**PLASTRON** : bouclier de joute en bois dont le carré central (12 cm x 12 cm), appelé le NEUF, est la cible à atteindre par le jouteur adverse sous peine de perdre la passe.

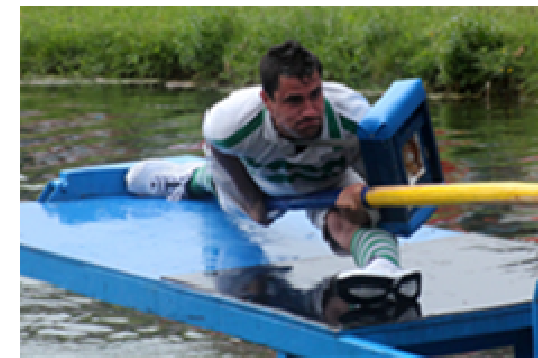
**TABAGNON** : plate forme surélevée à l'arrière du bateau sur lequel les jouteurs s'étampent.

**LANCES** : elle mesurent entre 14 et 18 pieds de longueur (entre 4,66 et 6 mètres).

**BRIQUET** : c'est une faute de jeu, elle consiste à prendre un 3<sup>ème</sup> point d'appui sur le tabagnon autre que les pieds (genou, mollet, bourron, bras...)

**LACHER** : c'est une faute, le jouteur doit tenir sa lance des 2 mains durant tout l'affrontement.

**REGLES DE BASE** : chaque jouteur essaie d'envoyer son adversaire à l'eau sans commettre de fautes. Le premier qui a 2 passes (jeux) d'avance est vainqueur.



## Les joutes à TERNAY

De tout temps, le Rhône a marqué ses villages riverains et leurs habitants. Il fallait lutter contre ce fleuve puissant et sauvage. Des hommes forts, poussés par un élan de solidarité, s'organisèrent pour porter secours aux sinistrés du fleuve.

Les Ternaysards se joignirent à la Société de Sauvetage de Chasse sur Rhône jusqu'en 1959. Le 6 Février 1959, à l'initiative de Louis Guichard, fut fondée la Société de Sauvetage de Ternay.

Les rencontres de joutes nautiques se faisaient sur les rives du fleuve dans une lône appelée la Traille (lieu de Ternay où l'on pouvait prendre le bac pour se rendre à Grigny) écrivain idéal pour les joutes et la barque de sauvetage.

Cette lône était très fréquentée - on pouvait y jouer aux boules sous les arbres, prendre « l'apéro » dans une guinguette sous une tonnelle au bord de l'eau.

1966 : la société doit abandonner son petit coin de Rhône, avec la construction du canal et de l'autoroute A7.

Pendant un temps, les sociétaires se replièrent au hameau de Fléviu, sur les rives mêmes du fleuve. Les courants trop forts, les niveaux d'eau trop changeants, les péniches, mirent immédiatement le club en danger au risque de disparaître.

1966-67 - L'engouement des Ternaysards pour les joutes était tel que la municipalité décida de racheter un étang au lieu-dit du Devès, l'étang de Loup, pour y creuser un bassin nautique.

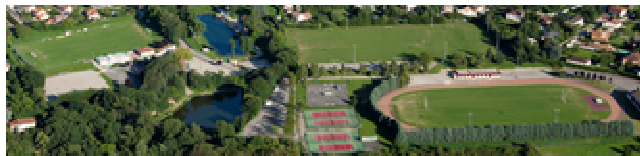
1967 - 2015 : Le bassin se modernise au fil du temps. Le club poursuit son évolution. Les résultats sportifs progressent : nombreux sont les titres de champion de France ou de places d'honneur obtenus.



Joute en méthode givordine

**Accès** par le centre ville puis la rue de Morze et la rue des sports

Le complexe du Devès avec le bassin de joutes



Association du Patrimoine de Ternay  
6 Montée Saint Mayol 69360 Ternay  
Courriel : [patrimoine.ternay@laposte.net](mailto:patrimoine.ternay@laposte.net)

Syndicat d'initiative de Ternay  
5 Place de l'Eglise 69360 Ternay  
Courriel : [si.ternay@orange.fr](mailto:si.ternay@orange.fr)  
N° tel : 04 72 24 73 88

Remerciements à la Société de Sauvetage de Ternay  
pour les informations données  
et à Monsieur Patrick Urban pour les photos.

## Ternay Rhône

### LES JOUTES NAUTIQUES

Une tradition séculaire



Lyon — 15km —> Ternay <— 10km — Vienne